VILLE D'HENRICHEMONT
1 PLACE DE LA MAIRIE
18250 HENRICHEMONT
☎ 02.48.26.70.04
mairiehenrichemont@orange.fr

ARRETE DU 13 septembre 2023
PORTANT REGLEMENTATION
DE PERMISSION DE VOIRIE et STATIONNEMENT

Le Maire d'Henrichemont,

- Vu les articles L2212-2 et L2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales
- Vu le code de la route
- Afin de permettre le bon déroulement des travaux de remplacement cadre et tampon chambre télécom, devant le 7 Rue de Verdun à Henrichemont, par l'entreprise CIRCET, 17 rue Pierre et Marie Curie, 45140 INGRE à partir du 02.10.2023 et pour 15 jours calendaires
- Vu l'intérêt général ;

ARRETE :

Article 1er : La commune donne permission de voirie à l'entreprise CIRCET, 17 rue Pierre et Marie Curie, 45140 INGRE à partir du 02.10.2023 et pour 15 jours calendaires, aux droits des travaux.

Article 2ème : Le stationnement sera interdit en face le 7 rue de Verdun.

Article 3ème : La signalisation sera mise en place par l'entreprise.

Article 4ème : La Gendarmerie, le Responsable des Services Techniques, et l'entreprise sont chargés chacun en ce qui le concerne l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation.

Le Maire,
Gilles BUREAU

MAIRIE D'HENRICHEMONT
CHER

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
018-211801097-20230913-2023_09_83ar-AR
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 13/09/2023
Publié sur le site de la commune le 13.09.2023